LES SERVICES PÉNITENTIAIRES

La question de laïcisation. — Une lettre de M. d'Haussonville à M. Lerolle

Paris, 7 décembre. — M. le comte d'Haussonville vient d'adresser une lettre à M. Lerolle, député de la Seine, dans laquelle il le remercie et le félicite pour la réponse qu'il a faite à M. Goujat, lors de la discussion du budget des cultes à la Chambre. Voici la fin de la lettre de M. d'Haussonville :

Puisque M. le rapporteur Goujat, exagérant singulièrement les choses, m'a représenté en même temps comme « l'homme qui a passé des années à visiter les prisons, l'homme qui connait absolument les mœurs de nos services et de nos maisons pénitentiaires », et puisqu'il semble faire cas de mes opinions, sans doute il sera bien aise de connaître mon sentiment sur une mesure qu'il a réclamée hier à la Chambre: la laïcisation des services pénitentiaires.

J'estime que cette mesure serait absolument funeste. Les sœurs de Marie-Joseph et les Sœurs de la Sagesse, auxquelles sont confiées toutes les maisons centrales et les principales prisons départementales de femmes, remplissent admirablement leurs pénibles fonctions. Elles ne maintiennent pas seulement dans ces établissements l'ordre, la décence, la paix. Elles exercent encore sur les détenues, au point de vue moral, une influence salutaire et durable. Cette influence peut seule expliquer le fait, sur lequel j'appelle l'attention de M. le rapporteur Goujat, que dans les maisons centrales d'hommes la proportion des récidivistes est de 68 0/0, tandis qu'elle n'est que de 47 0/0 dans les maisons centrales de femmes.

J'ajoute que cette mesure serait excessivement onéreuse, ainsi que M. le président du conseil l'a reconnu lui-même, tout en s'engageant à la réaliser. Elle est donc de celles qu'il faut repousser à tous les points de vue, et j'espère que si, l'année prochaine, M. Goujat est encore rapporteur du budget de l'administration pénitentiaire, converti par nous, il la combattra.

LA HAUTE-COUR

Audience du jeudi 7 décembre 1899

Paris, 7 décembre. — L'audience publique est ouverte à une heure et demie. Les accusés sont introduits. MM. Déroulède et Buffet sont toujours absents. Un troisième inculpé n'assiste pas à la séance, c'est M. le baron de Vaux, indisposé.

On remarque que M. Cailly est au premier banc des inculpés, aujourd'hui; est-ce pour qu'il se trouve mieux sous la surveillance du président ? L'appel nominal signale l'absence de M. Turnac, sénateur de la Haute-Garonne, qui s'est fait excuser pour raison de santé.

Le Président. — L'un des accusés, M. le baron de Vaux, ne s'est pas rendu à l'audience. Une sommation lui a été faite. Si la défense n'y voit pas d'inconvénient, nous continuerons l'audition des témoins. (Assentiments aux bancs de la défense).

Le Président. — Introduisez le premier témoin. C'est M. Charles Blanc, conseiller d'Etat, ancien préfet de police.

DÉPOSITION DE M. CHARLES BLANC

Conseiller d'Etat, ancien préfet de police

M. Charles Blanc, grave, tout de noir habillé, s'avance à la barre. Après avoir prêté serment, l'ancien préfet de police commence ainsi : « J'ai quitté la préfecture de police depuis six mois; je n'ai plus entre les mains de documents : je ne puis donc parler que de mémoire et d'après les déclarations des agents. Je demande donc à être interrogé. La voix de M. Blanc est forte mais caverneuse.

Le Procureur général. — Veuillez parler de votre rapport qui figure au dossier.

M. Blanc. — Ce n'est pas un rapport, c'est une note que j'ai établie d'après les renseignements de la police sur la demande du parquet de la Seine. C'est M. le Procureur de la République d'alors, M. Feuilloley qui a pu contrôler ces renseignements. Il y a, sans doute, attaché assez d'importance, pour qu'il en ait fait état dans la poursuite correctionnelle contre les Ligues.

Le Procureur général. Que savez-vous des ressources dont disposait Guérin et de l'origine de ces ressources ? — M. Blanc. D'après les rapports que nous recevions et que nous contrôlions, autant qu'on peut contrôler des rapports d'agents, Guérin recevait très vraisemblablement de l'argent de personnages politiques, hostiles au gouvernement, peut-être même du duc d'Orléans. (Bruit). Je m'en réfère aux rapports d'agents. (Exclamations).

Le procureur général lit un passage du rapport de M. Blanc, relatif aux subsides que la Ligue des patriotes aurait reçus des royalistes. Me Reuiller, l'un des défenseurs de M. Déroulède : Le témoin croit-il que M. Déroulède ait reçu des subsides des royalistes ! — R. C'est dans les rapports de mes agents.

Me Reuillier. — Croyez-vous aux rapports de vos agents ? — R. Je n'ai pas de raison d'en douter. (Bruit.)

Me Reuiller. — Avez-vous des raisons d'y croire ? (Murmures sur les bancs de gauche du Sénat.) — R. Je n'ai pas à répondre; je m'en réfère aux documents. (Bruit.)

Me Reuiller, avec une grande vivacité.— Le témoin a rappelé, notamment, que M. Déroulède avait 50.000 francs sur lui, le jour de l'affaire de Reuilly. A-t-il entendu dire, par là, que M. Déroulède avait reçu, à un moment quelconque, de l'argent royaliste ? — R. Personnellement, je n'ai rien affirmé à cet égard, et je n'affirme rien; mais quelques agents prétendaient que le fait était vrai ou probable. (Longue exclamation.)

Me Reuillier. — Oui ou non, croyez-vous que M. Déroulède ait reçu des subventions du parti royaliste ? — R. J'ai fourni des rapports qui l'affirmaient. (Brouhaha))

Me Reuillier. — Ne croyez-vous pas que ces rapports peuvent être faux ? M. Blanc ne répond pas catégoriquement.

Me Reuillier, en termes des plus vigoureux. — Je proteste contre les insinuations du témoin, qui, sans oser s'en porter garant, se réfugie derrière des rapports d'agents, sur la question de savoir si M. Déroulède a reçu de l'argent royaliste. On a entendu, sur ce point, la dénégation indignée de cet honnête et galant homme qu'est M. Déroulède.

M. Reuillier.— Comment, Messieurs, oui, ce galant homme a protesté lui-même, ici, contre cette indignité. Je demande donc une réponse précise. — M. Blanc croit-il à la véracité de ses indicateurs que flétrissait hier, ici, M. Puybaraud ? M. Blanc croit-il personnellement que M. Déroulède ait reçu de l'argent du parti royaliste ?

M. Blanc. — Je n'ai pas d'opinion personnelle à apporter sur ce point. (Cris : Ah ! Ah ! Longue agitation)·

Le procureur général interroge M. Blanc sur les agissements des chefs du parti royaliste, MM. de Luynes et Buffet, au moment où M. Déroulède se trouvait place de la Nation; sur des relais d'automobiles, etc.

M. Blanc confirme, à ce propos, les renseignements figurant à son rapport, tant sur ces points, que sur les préoccupations de retour du duc d'Orléans, et l'argent dépensé dans ce but. (300.000 francs par les royalistes). Le témoin ajoute que ces renseignements ont été puisés dans des milieux royalistes. (Exclamations)·

Le procureur général. — Le témoin croit-il que les manifestations des diverses ligues ne constituaient que des réponses à d'autres manifestations, organisées par les partisans de Dreyfus ? — R. Je n'en ai pas eu la sensation. (Rires). Parlant notamment de la manifestation du 25 octobre, à la rentrée des Chambres, M. Blanc déclare qu'elle fut spontanée, et avait été, tout de même, annoncée par voix d'affiches. (Explosion d'hilarité).

Sur une question du procureur général, M. Charles Blanc dit qu'il n'a pas à invoquer des manifestations opposées, pour excuser les manifestations du 18 au 23 février, qui ont failli ensanglanter Paris. Il ajoute que les Ligues fonctionnaient en violation des lois, que, pour les dissoudre, il a préféré avoir un jugement en mains.

Interrogé sur la manifestation d'Auteuil, M. Charles Blanc dit : « J'étais alors préfet de police; la manifestation d'Auteuil ne répondait à aucune provocation anarchiste. Je dois dire, à ce propos, ajoute-t-il, que les incidents du retour de M. Loubet, de Versailles, après le Congrès, ne sont pas imputables au préfet de police.

Si la voiture de M. Loubet avait été gardée par l'escorte militaire, comme il convenait, si l'officier qui la commandait avait fait son devoir (Exclamations), le président n'aurait pas été l'objet d'avanies. (Bruit.)

M. Blanc soutient que c'étaient les ligues qui, sans provocation aucune, organisaient les manifestations contre M. Loubet. « Les ligues, dit-il, étaient toujours en état de guerre. »

M. Blanc parle ensuite de la manifestation quotidienne devant les bureaux de la *Libre Parole*, réédite l'information d'agents que des cris de : « A bas les juifs ! vive le roi ! vive Gamelle ! » furent poussés devant le cercle militaire à la réception de Marchand qu'on oubliait d'acclamer, dit-il. (Exclamations).

Invité à s'expliquer sur le rôle respectif des accusés, M. Blanc fournit d'insignifiantes allégations. Sur M. Déroulède, son rôle est trop connu, M. Blanc n'a rien à ajouter aux déclarations de celui-ci ; sur MM. Godefroy, de Sabran, Buffet, de Ramel, etc., M. Blanc s'en réfère à son rapport (Rires) ; sur MM. Guérin, Barillier, Baillière, Brunet, Cailly et Dubuc, M. Blanc ne sait que ce que les agents, plus ou moins officiels, lui ont écrit ; il renvoie à leurs notes de police.

Le Président. — Est-ce que la préfecture de police n'avait pas été prévenue de la manifestation d'Auteuil ? — R. Mais si; elle avait été avisée la veille, et le matin même, mais les rapports de nos agents manquaient de précision. (Rires ironiques.) Mais, quoi qu'on en ait dit, nous avions pris les mesures les plus sérieuses aux abords et dans l'enceinte du pesage.

Dans cette dernière enceinte, il y avait 300 agents, dont 200 en tenue et 100 en civil. M. de Christiani a profité du moment où les agents étaient occupés à dégager M. Touny pour frapper le Président de la République.

M. Blanc parle avec des gentlemen. (Vifs murmures). Sur interrogatoire, M. Blanc dit que les gens qui manifestaient n'avaient pas l'air d'anarchistes.

M. le comte de Blois, sénateur. — Pourquoi le témoin croit-il que la Ligue antisémitique était alimentée par les *royalistes* ? — R. Les rapports de nos agents expliquent que les frais de M. Guérin étant assez importants, le duc d'Orléans lui faisait verser des mensualités par l'intermédiaire de M. Robinet de Platz, lequel était un agent actif du prince. (*Murmures.*)

M. de Fréchencourt, inculpé : M. de Platz fait de la publicité pour divers journaux de nuance différente, ce que dit M. Blanc ne prouve rien. — M. de Sabran : Je tiens à remercier M. Blanc de ses paroles aimables à l'adresse de Mme de Sabran, mais M. Blanc a parlé de fêtes données par moi à mes électeurs : c'est précisément le contraire, ce sont mes électeurs qui m'ont offert un banquet de 1,200 couverts. (Rires.) M. Blanc m'a accusé ensuite d'avoir fondé le groupe de l'*Alouette gauloise*. Qu'est-ce que ce groupe ? (Nouveaux rires.) M. Blanc peut-il me renseigner ? — M. Blanc, embarrassé : Mes souvenirs sont confus sur ce point. (Exclamations ironiques.)

Sur question de M. Godefroy, M. Blanc reconnaît qu'on a commis une erreur en attribuant, à M. Godefroy, des rapports qui ont été faits par un homonyme.

Le procureur général : Cela est exact. — M. Godefroy : Je remercie M. le procureur général. On a reconnu ainsi que je n'étais pas l'auteur de l'affiche convoquant à une manifestation de la place de la Concorde, mais n'est-ce pas pour cela que M. Blanc a fait perquisitionner chez moi ? — R. Je ne puis, de mémoire, répondre à cette question. (Exclamations.)

M. Godefroy. On a attribué à la Jeunesse royaliste la première manifestation de la journée du 18 février. Moi, président de cette Jeunesse, je ne l'ai connue que dans la soirée. M. Blanc persiste-t-il dans son affirmation ? — R. Il faudrait poser cette question à M. Lépine qui possède les documents.

Sur deux ou trois autres questions analogues de M. Godefroy relatives à la part prise par les royalistes dans des manifestations, M. Blanc se borne à dire : « Il faudrait que j'eusse mes rapports entre les mains, je ne puis pas répondre. » (Brouhaha). — M. Godefroy. Au cours des fêtes données en l'honneur du commandant Marchand, un drapeau tricolore n'a-t-il pas été arraché des mains d'un de mes amis ? M. Blanc a-t-il connu ou approuvé le fait ?

INCIDENT

M. Blanc : J'ai connu le fait et l'ai approuvé. Le drapeau n'était qu'un signal de ralliement aux mains d'un groupe de manifestants qui faisaient acte de mauvais citoyens en troublant l'ordre public. (Vives protestations de la défense et des accusés.) — M. Godefroy, énergique : Nous ne manifestions qu'en faveur de la patrie et de l'armée. — M. Blanc : Oui, mais aux cris de : « Vive Gamelle ! Vive le roi ! »

M. Godefroy : J'affirme le contraire; la manifestation était pacifique, nullement séditieuse, et c'est sans aucune raison plausible que les agents ont arraché brutalement des mains de nos amis le drapeau national ! (Sensation). M. Blanc pourrait-il nous révéler ce qu'est la société du *Saphir-Royal*, dont il parle avec terreur dans son rapport ? — M. Blanc, très gêné : Je dois reconnaître que c'est une société de danse (*Explosion d'hilarité*).

Sur interrogation de M. Godefroy, M. Blanc reconnaît, en outre, qu'il ne sait rien personnellement sur un voyage de M. Godefroy à Amiens dont il n'a parlé que dans un rapport, lequel n'était qu'un écho d'un rapport d'agent. (Rires ironiques).

Sur questions, M. Blanc explique encore qu'il ne peut rien dire sur une dépêche de M. Buffet au duc d'Orléans : « *Tout le monde est à son poste* », attendu qu'il quitta la préfecture, alors que cette dépêche n'était pas encore déchiffrée.

M. de Sabran, avec bonne humeur. — Je suis vraiment jaloux qu'on ait informé contre le *Saphyr royal* et pas contre l'*Alouette gauloise*. Pourquoi cela. (Rires). — M. Blanc. Je ne m'occupais pas des lignes secondaires. (Exclamations).

M. Jules Guérin fait alors observer que la manifestation du 25 octobre, à la rentrée des Chambres, fut provoquée par une affiche dreyfusarde. Monsieur le président, dit-il, vous avez cette affiche? — Le président : Nous verrons plus tard.

M. Guérin : M. Blanc a-t-il des renseignements précis sur les prétendus subsides du duc d'Orléans à mon adresse ? — M. Blanc : Je n'ai que les rapports de mes agents. (Exclamations ironiques.)

M. Guérin : Et si les rapports d'agents vous avaient dit que le prince Victor me subventionnait, les auriez-vous consignés dans votre rapport ? — R. *Oui, s'ils m'avaient paru sincères.*

M. Guérin poursuit la série de ses questions. A propos, dit-il à M. Blanc, si ces fonds ont été envoyés, je vous les réclame, car je ne les ai pas reçus. (Hilarité).

M. Blanc a-t-il poursuivi toutes les Ligues ? — M. Blanc : Oui.

M. Guérin : M. Blanc n'a-t-il pas oublié le Grand-Orient de France ? — M. Blanc : Le Grand-Orient de France n'a jamais troublé l'ordre public. (Cris : Oh ! Oh !)

M. Guérin. M. Blanc n'a pas eu connaissance de réunions publiques au Grand-Orient ? — M. Blanc. Ce que je sais, c'est qu'elles n'ont pas donné lieu à des désordres dans la rue.

M. Guérin Cependant M. Blanc organisait d'importants services d'ordre à la porte du Grand-Orient ! Pourquoi donc? Une autre question. M. Blanc sait-il si ce sont les antisémites qui ont créé l'affaire Dreyfus et causé la mort de M. Félix Faure ? (Agitation).

Le Président. — La question ne sera pas posée conformément au code d'instruction criminelle. (Bruit).

M. Guérin. — Comment M. Blanc peut-il dire que la *Ligue antisémite était à la gare Saint-Lazare au retour* de M. Loubet ?

M. Blanc. — Mes souvenirs sont précis à cet égard.

M. Guérin. — Cependant, il n'y eut aucun antisémite arrêté. N'y avait-il pas des anarchistes à la revue de Longchamps ?

R. Nous ne connaissions d'autre projet des anarchistes, ce jour-là, que celui de piller les baraques du pari mutuel. (Bruit.)

M. Guérin. — C'était une mystification ; M. Blanc persiste-t-il à affirmer mon entrevue avec le duc d'Orléans, à *Marienbad* ?

M. Blanc. — Je ne puis qu'en référer à mes agents, mais je ne puis donner leurs noms. (Tumulte.)

M. Guérin. — M. Laurent, secrétaire de la Préfecture, avoir promis le contraire : Le Préfet n'a-t-il pas été mystifié ? — R. C'est impossible car l'instruction l'aurait découvert. (Exclamations).

M. Guérin. — C'est le système des affirmations sans preuves ; on a parlé de ma photographie avec le duc, c'est celle de Galliffet (Rires), je dois vous dire que c'est moi qui vous ai mystifié, en vous faisant croire que les anarchistes de *Sébastien Faure s'attaqueraient au pari mutuel pour augmenter leur taxe* (Hilarité).

M. Cailly. M. Blanc a-t-il jamais entendu parler de moi ? — M. Blanc. Jamais.

M. Cailly. — Ah ! voilà !

Sur des questions de Me Reuiller, M. Blanc dit qu'il n'a pas entendu parler de manifestations de la *Ligue des Droits de l'Homme*, faites d'accord avec les anarchistes; il reconnait que M. Déroulède, dans un discours devant la statue de Jeanne d'Arc, répondit à ceux qui criaient : A l'Elysée ! Non, il y a un mort à respecter, le président Félix Faure ! M. Blanc, *croit, d'autre part, que M. Déroulède ne fut pas arrêté lors* de la manifestation de l'avenue Wagram, en même temps que MM. Vaugan et de Pressensé. — Me Reuillier. Ceci est en contradiction avec les dires de M. Puybaraud.

Le procureur général. — Il est exact que M. Déroulède ne fut pas arrêté et se rendit au poste pour intervenir en faveur de M. de Pressensé.

M. Barillier. — M. de Pressensé déclara même qu'il préférait être réclamé par M. de Schwartzkoppen. (Rires).

Me Boullay. — Pourquoi M. Blanc appelle-t-il M. de Castellane un député royaliste ? R. Les rapports de police sont toujours à *contrôler. (Exclamations).*

Me Boullay. — Mais il n'y a pas d'instruction à cet égard, faite par M. Bérenger ; le rapport porte le cachet d'authenticité du préfet et les renseignements viennent d'agents.

M. Pourgeirol, sénateur. — M. Blanc a dit qu'il s'agissait d'agents sûrs. Me Quentin pose une série de questions sur les événements survenus pendant la gestion de M. Blanc.

Sur une question de Me Quentin, M. Blanc déclare que la préfecture n'avait pas été prévenue de l'équipée de Reuilly, mais qu'une manifestation lui avait été annoncée.

Me Boullay. — Le rapport de la préfecture était signé par le *secrétaire général* ; M. Bérenger a pu le prendre pour un rapport réel. (Vive sensation.)

M. Blanc répond par des explications confuses, de même qu'à toute une série d'autres questions, arguant que ses souvenirs ne sont pas précis, que les documents lui manquent.

M. Le Provost de Launay : Les perquisitions, à la suite de l'attentat d'Auteuil, ont-elles établi que le coup était préparé? — R. On n'en a pas eu de preuve formelle.

Sur interrogation, M. Blanc reconnaît qu'il n'a pas fait d'enquête pour contrôler le fait, que M. de Platz versait des subsides à M. Guérin, de la part du duc d'Orléans ; M. Blanc reconnait d'autre part, qu'une réunion, où M. Lerolle, député conservateur de Paris, fut blessé, avait été organisée par les dreyfusards.

Me Choppin d'Arnonville : M. Blanc a dit qu'il avait redouté des collisions à cause de l'attitude agressive des antipatriotes. — M. Blanc : J'ai dit que leur attitude justifiait des mesures d'ordre.

Me Quentin demande une confrontation entre MM. Blanc et Hennion, et s'étonne que ce dernier ne soit pas là. — Le Président : Mais il a son service ! — M. Barillier : Nous aussi ! Nous sommes là depuis quatre mois.

Le Président : Silence. — M. Barillier : M. Blanc ne se souvient que de ce qui nous charge. (Tumulte.) — M. de Chamaillard, sénateur : M. Blanc ne sait-il pas que M. Déroulède a répudié l'alliance orléaniste ? — R. Je ne le sais pas. — M. Barillier : Je constate que tout ce qui nous est favorable, on l'ignore.

Sur une question de Me Ménard, M. Blanc refuse de nommer deux inspecteurs de la sûreté, qui pourraient éclairer le débat ; à ce moment les sénateurs s'impatientent ; les questions des avocats se multiplient ; M. Blanc n'y répond qu'indirectement, ou pas du tout. La Haute-Cour est énervée; un grand nombre de juges ont quitté l'audience ; M. Blanc, toujours questionné, dit encore qu'il ignore si l'inculpé Dubuc a pris part à la journée du 23 février et si la *Jeunesse antisémite* a reçu des subsides royalistes.

A un moment, comme Me Jacquemont pose une question au *sujet de Dubuc, celui-ci lui crie :* Vous n'êtes pas mon avocat; vous n'avez pas à parler pour moi ! (Long tumulte).

Me Lemarinier : M. Blanc ne sait-il pas que les amis de M. Picquart avaient décidé une manifestation pour le jour où se réunirait le Conseil de Guerre chargé de statuer sur son sort, après l'arrêt de la Cour de cassation ? — M. Blanc: Pas à ma connaissance. — M. Cailly : Parbleu. (Bruit).

Là dessus, tout le monde, avocats, accusés, juges et auditoire, étant exténué, la séance est suspendue à quatre heures moins cinq.

(Voir la suite plus loin)

LA GUERRE

Dans le sud de l'Afrique

Les renseignements parvenus des différents théâtres des hostilités sont toujours aussi vagues. Une dépêche, envoyée de Pretoria, *via* Lourenço-Marquès, signale cependant que le général Joubert, indisposé, serait arrivé à Volksrust où il reçut les soins d'un docteur, et que le commandement, en son absence, serait exercé par le général Schalk-Burger. Volksrust est la première station du *Transvaal sur la ligne* de Durban à Johannesburg et Pretoria par Ladysmith et se trouve par conséquent à 180 kilomètres de cette dernière ville.

On s'explique assez difficilement, par une simple indisposition, ce retour en arrière. Le général Joubert pouvait se faire soigner sur place, et ce *n'est évidemment* qu'à la dernière extrémité qu'il a dû abandonner les hautes fonctions qu'il exerçait surtout à la veille d'une bataille décisive.

Faut-il en conclure que le commandant en chef des Boërs est très sérieusement indisposé, ou qu'il a été blessé, comme le bruit a couru dans les journaux anglais, ou même qu'il est mort, comme on l'a dit, — les Boërs s'efforçant de cacher cette nouvelle. — ou encore qu'il y a eu désaccord entre lui et le président Krüger sur la conduite à donner à la guerre?

Toutes les hypothèses sont permises, encore peut-être qu'aucune de celles que nous venons d'énumérer ne soit exacte et que le général Joubert ne se soit rendu à Volksrust qu'uniquement pour organiser le système de défense des passes qui conduisent au Transvaal, dans la crainte que les troupes de la République ne soient débordées par les forces sans cesse grossissantes des Anglais. Quoi qu'il en soit, il y a là un fait qui, pour être annoncé d'une *façon assez brève et plus que dégagée*, n'en a pas moins son importance et qu'il importe de noter dès maintenant comme un des événements à venir.

C'est du reste le seul fait de la journée, tous les autres télégrammes se référant à des engagements plus ou moins vieux dont les journaux anglais font leurs délices pour vanter le courage « the galantery » de leurs soldats, mais qui ne nous apprennent absolument rien de nouveau. Certains de ces télégrammes, tel celui où l'on annonce que les Boërs tiennent à s'emparer de M. Cecil Rhodes pour l'enfermer dans une cage et l'exposer au public à Prétoria et à Bloemfontein, affectent les allures d'une plaisanterie tellement grossière qu'il faut des estomacs anglais pour les digérer.

AU NATAL

Ladysmith, 30 novembre. — Les commandos boërs se sont rapprochés de la ville. Trois gros canons ont été mis en position. On s'attendait pour aujourd'hui à un assaut général, mais il a été contremandé. La canonnade, très vive, a duré depuis quatre heures jusqu'à six heures. Une dépêche, arrivée du camp de Frère, dit que le général Cléry est arrivé et a pris le commandement de la division. On a entendu le bruit du canon dans la direction de Ladysmith ce jour-là.

Au nord de la colonie du Cap

Une dépêche de Londres que publie l'*Agence nationale* dit qu'on ne sait rien de ce que fait la colonne Gatacre, mais un envoyé de l'*Agence Reuter* télégraphie que les Boërs sont entrés à Dordrecht, à 25 milles de Sterckstroom.

A LA FRONTIÈRE OUEST

On n'a reçu du War-Office aucune nouvelle de la colonne de lord Methuen ; on ignore absolument s'il a pu reprendre sa marche en avant et même s'il lui a été possible de jeter un pont sur la Modder.

Une dépêche datée de Mafeking, 27 novembre, dit que les Boërs continuent à investir Mafeking, et leurs patrouilles sillonnent tout l'intérieur du pays.

« La petite ville de Kuruman a *été attaquée par les Boërs*, mais on a réussi à repousser l'attaque après trois jours de combat. Ces dernières journées se sont passées assez tranquillement. Il y a eu les canonnades et les fusillades habituelles, mais les forces boërs ont considérablement diminué ici, la plupart des hommes valides ayant été, paraît-il, envoyés dans le Natal.

» Il y a exactement six semaines aujourd'hui que l'état de siège a été proclamé à Mafeking. Quoique nous n'ayons naturellement pas pu avoir de relations commerciales avec l'extérieur, le prix des denrées n'a pas sensiblement augmenté et ne dépasse pas la normale.

» Les approvisionnements sont toujours suffisants et les ouvrages défensifs sont en bon état. »

A KIMBERLEY

Londres, 7 décembre. — La nouvelle la plus intéressante, publiée jeudi matin, est celle de la sortie de Kimberley, effectuée le 28 novembre, et au sujet de laquelle le War-Office a publié hier la liste des pertes que nous avons fait connaître.

D'après le *Daily Mail*, cette sortie, dont la nouvelle est parvenue au moyen du télégraphe optique, a été faite par des forces d'infanterie montée qui ont surpris et chargé un détachement boër, mais ces forces durent aussitôt se retirer sur Kimberley.

Immédiatement après, une deuxième sortie fut tentée, dans laquelle les pertes anglaises furent considérables.

D'autre part, une dépêche de Kimberley, 28 novembre, *via* Modder-River, 2 décembre, dit :

« La garnison a fait aujourd'hui une sortie en vue de capturer les canons boërs qui étaient en position près du Lazaret à l'ouest de la ville. Le détachement anglais se précipita à l'assaut du camp boër et des redoutes, dont quatre furent capturées, mais à *l'attaque de la cinquième redoute*, les Boërs dirigèrent sur les Anglais un feu si violent que les Anglais durent se retirer.

» Le colonel Scott-Turner et vingt-quatre hommes furent tués et vingt-six blessés. Les Anglais se sont emparés d'une certaine quantité de vivres. »

On ne donne pas le chiffre des pertes boërs.

Détails sur la sortie de Kimberley

Londres, 7 décembre. — Le War Office communique la dépêche suivante, reçue du général commandant du Cap :

« Voici des détails sur la sortie de Kimberley, le 28 novembre : *Une démonstration a été faite* contre Wimbledon aujourd'hui. Cet endroit se trouve au sud de Kimberley et à portée de fusil; les canons ennemis étaient sur la colline qui vu de Spitzkop à l'embranchement de Wimbledon. Le colonel Scott Turner, avec des troupes montées, a attaqué le flanc droit des Boërs, capturant le camp et trois des ouvrages de l'ennemi.

Les Boërs ont offert une résistance acharnée dans les quatre premiers ouvrages et c'est alors que le colonel Turner a été tué. Les troupes anglaises ont capturé un grand nombre d'obus et ont détruit les autres magasins. Les pertes sont celles que j'ai annoncées précédemment.

Le colonel Kekevitch annonce, le 3 décembre, que le nombre des Boërs s'accroit journellement autour de Kimberley. Le 3 décembre, il annonce que les blessés vont bien.

Une dépêche de lord Methuen

Londres, 7 décembre. — Le War Office communique la dépêche suivante :

Le Cap, 6 décembre. — Lord Methuen télégraphie aujourd'hui qu'il a repris le commandement ; il est en communication de nuit avec Kimberley. La situation des *troupes est excellente.*

Une ville occupée par les Boërs

Le Cap, 2 décembre.— Des nouvelles des Griquatown, à l'ouest de Kimberley, annoncent que cette ville a été occupée le 17 novembre par les Boërs et annexée par eux.

Les Boërs ont été reçus à bras ouverts par les habitants hollandais qui, avant l'arrivée des Boërs, étaient en état de rébellion ouverte.

Arrivée à Londres du transport « Sumatra »

Londres, 7 décembre. — Le premier transport ramenant des blessés du Cap est arrivé mercredi après-midi à deux heures à Londres. Il y avait à bord cent trente et un blessés ou convalescents ayant tous pris part aux *premiers engagements de la campagne*. Deux officiers seulement, le lieutenant Manley, du 21e d'artillerie, et le capitaine Forbes, des chevau-léger impériaux, ont été rapatriés.

Le *Star* a interviewé rapidement un officier et quelques hommes ramenés par le *Sumatra*. L'officier, qui a été blessé à Elandslaagte, dit que les obus des Boërs éclatent, mais que les artilleurs boërs *ne se rendent* pas compte du temps que met la fusée à se consumer, et alors au lieu d'éclater au-dessus des troupes, les obus éclatent sur le sol.

Parmi les hommes rapatriés par le *Sumatra*, il y en a un *grand nombre de malades de pneumonie*, de dysenterie, d'entérite, etc., qu'ils attribuent aux longues marches dans un pays montueux.

Le lieutenant Mauley, rapatrié, a également été interrogé sur le tir des Boërs. D'après lui, les projectiles sont défectueux, mais la rectitude du tir est prodigieuse. Il a raconté avoir vu tomber un obus sur une voiture chargée de poudre; elle se renversa, mais on put retirer l'obus qui n'éclata pas. La poudre que l'obus contenait était de mauvaise qualité.

UN ÉLÉPHANT EN ÉTAT DE RÉBELLION

A LONDRES

Longue résistance

Londres, 7 décembre. — Quelle est l'idée bizarre qui a pu germer hier, sur le coup de trois heures, dans le cerveau de Eager, l'éléphant monstre qui, depuis six mois, fait l'admiration de tout Londres au Palais de Cristal ? On ne le saura vraisemblablement jamais; mais toujours est-il que le pachyderme quitta sans bruit sa stalle, franchit sans encombre la grille d'entrée et alla s'affaler au beau milieu de la grande rue de Catford Hill et, une fois là, il refusa énergiquement de démarrer.

Ses gardiens, accourus, eurent beau lui prodiguer les caresses, les flatteries, les exhortations, les coups de pied ; Eager, étendu tout de son long en travers de la chaussée, fit la sourde oreille. La circulation ne tarda pas à être interrompue et la foule grossit démesurément. Toute la police, mise sur pied, chercha à rétablir l'ordre. On accrocha deux cordes aux deux dépenses de l'éléphant, et, à un signal donné, on tira. La corde cassa et Eager, qui n'entend pas la plaisanterie, ramassa avec sa trompe des paquets de boue et en aspergea copieusement les policemen, les gardiens et la foule.

Il fallut bien se résigner. Eager fut déclaré en état de rébellion ; la rue fut barrée à ses deux extrémités et six policemen, armés de torches — car la nuit était venue — montèrent la garde autour. Toute la nuit se passa ainsi.

Mercredi matin, la nouvelle se répandit dans Londres, et une foule énorme s'empressa d'accourir sur les lieux. On dut barrer les rues adjacentes et demander en hâte un escadron de police montée de la Cité.

Enfin, le soir, à cinq heures, après avoir tenu pendant vingt-cinq heures toutes les forces militaires légales et policières en échec, Eager a capitulé. Les choses se sont passées de la façon la plus simple du monde : Un des gardiens de l'éléphant, ceint de son tablier, s'est approché de lui et lui a présenté un morceau de viande crue. Eager a aussitôt tendu sa trompe; mais le gardien ne lui a rien laissé prendre et l'a forcé à se lever; puis, toujours en lui tendant le morceau de viande et en l'empêchant de le saisir, il l'a fait, sans difficulté, rentrer à l'écurie.

A cinq heures et demie la circulation était rétablie et les divers détachements de police regagnaient leurs cantonnements.

BULLETIN COMMERCIAL

LAINES

Marchés du 7 décembre

Roubaix-Tourcoing. — Tendance calme. — Laines peignées. — Type courant. — Décembre 0,000 k. à 0,00. — Février 5,000 à 6,60. — Mars 20,000 à 6,625. — Avril 35,000 à 6,625. — Mai 10,000 à 6,625. — Juin 10,000 à 6,60; 25,000 à 6,625. — Juillet 5,000 à 6,625. — Août 5,000 à 6,625. — Septembre 10,000 à 6,625. — Total : 125,000 k.

Total de la journée : 125,000 k.

Anvers. — Tendance calme. — Décembre 00,000 k.; janvier 25,000; février 20,000; mars 25,000; avril 15,000; mai 20,000; juin 00,000; juillet 20,000; août 10,000; septembre 45,000; octobre 20,000; novembre 30,000. — Total : 230,000 k.

TERME	LAINES PEIGNÉES — Roubaix-Tourcoing — Courant	Ancien	ANVERS — Allem. B	LEIPZIG — Type B.A	COTONS — LE HAVRE — Ouver.	Clôt.
Décembre	6.55 ./.	—— ./.	6.30 ./.	—— ./.	47 75	48 12
Janvier	6.60 ./.	—— ./.	6.30 ./.	—— ./.	47 50	47 87
Février	6.60 ./.	—— ./.	6.32 1/2	—— ./.	47 37	47 75
Mars	6.62 1/2	—— ./.	6.35 ./.	—— ./.	47 12	47 50
Avril	6.62 1/2	—— ./.	6.35 ./.	—— ./.	46 87	47 25
Mai	6.62 1/2	—— ./.	6.37 1/2	—— ./.	46 87	47 25
Juin	6.62 1/2	—— ./.	6.40 ./.	—— ./.	46 87	47 25
Juillet	6.62 1/2	—— ./.	6.40 ./.	—— ...	46 75	47 12
Août	6.62 1/2	—— ./.	6.40 ./.	—— ...	46 62	47 12
Septembre	6.62 1/2	—— ./.	6.40 ./.	—— ...	46 62	47 12
Octobre	6.62 1/2	—— ./.	6.40 ./.	—— ...	45 62	46 ..
Novembre	—— ./.	—— ./.	6.40 ./.	—— ...	44 25	44 62

Le Havre, 7 décembre. (*Télégramme de M. G. Degoy*). — Le marché est soutenu. On a traité 875 balles.

On cote : décembre 209 fr. 50, janvier 210 fr., février-mars 212 fr., les autres mois 212 fr. 50.

COTONS

Le Havre, 7 décembre. — Le marché est soutenu. — On a traité 1,700 balles.

Les disponibles sont calmes. On a fait 325 balles New-Orléans de 00,00 à 52.50 et 100 balles Texas de 00,00 à 52,25; 200 balles Georgie de 00,00 à 48,00.

LA LAINE A LONDRES

Londres, 7 décembre. — Par suite du peu de lumière la vente de ce jour est remise à demain.

***

Nos lecteurs trouveront à la fin de la « Dernière heure » la cote du jour des cotons Américains.

MOUVEMENT MARITIME

LAINIER, LINIER ET COTONNIER

Les steamers anglais *Kelcindate* et *Raphaël*, venant de la Plata avec laines et diverses marchandises pour nos industriels du Nord, sont entrés à Dunkerque où ils effectuent présentement leur déchargement. — Le steamer *Rio-Négro*, porteur de 1.900 balles laine pour Roubaix et Tourcoing, est attendu de la Plata à Dunkerque vers la fin courant.

Le steamer *Skjold* termine présentement à Dunkerque le déchargement des lins et chanvres qu'il a importés de Russie pour nos industriels du Nord. — Le steamer *Longwood* a transbordé de Londres à Dunkerque des laines du marché pour nos industriels du Nord.

Le steamer *Amiral-Courbet* charge en ce moment des laines à Buenos-Ayres (complément à Montevideo) pour Roubaix et Tourcoing. Plusieurs steamers sont attendus en ce *moment d'Australie* à Londres et Dunkerque avec des laines pour Roubaix et Tourcoing. Nous les signalerons au fur et à mesure de leur arrivée.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

La circulation internationale des vélocipèdes. — La Commission de Tourisme de l'Union Vélocipédique de France vient de recevoir de son délégué à Bruxelles, M. Félix Pardon, communication de la lettre suivante qui lui a été adressée par le Ministère des finances de Belgique, au sujet de la circulation internationale des vélocipèdes :

« Monsieur,

» Répondant à votre lettre du 24 novembre, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à partir du 1er janvier 1900, la circulation internationale des vélocipèdes appartenant aux membres de l'Union Vélocipédique de France, sera permise sur la simple présentation de la carte d'identité du sociétaire et sans constatation de la réexportation de la machine.

Les conditions auxquelles ces nouvelles facilités seront subordonnées, feront l'objet d'une prochaine réglementation. Dès que celle-ci aura été arrêtée, je m'empresserai de vous en donner connaissance.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

» Au nom du Ministre,
Le Directeur général. Signature : illisible. »

Les membres de l'Union Vélocipédique de France pourront donc, à partir du 1er janvier 1900, entrer librement avec leurs bicyclettes en Belgique, en Suisse et en Italie, sur simple présentation de leur carte de membre. Les unionistes qui se sont servis pendant l'année 1899, d'un permis de libre circulation pour la Belgique, sont instamment priés de faire constater, avant le 31 décembre au plus tard, la réexportation de leur machine, pour éviter que les droits d'entrée leur soient réclamés ultérieurement.

FOOTBALL

Association sportive roubaisienne. — Un match se disputera dimanche prochain 10 courant à 9 heures 1/2 du matin sur le terrain de l'ancien Club Hippique à Croix entre les équipes de l'Association Sportive Roubaisienne (2) et du Foot-Ball-Club Roubaisien (1). Voici comment elles seront composées. P.B.C.R. But: A. Renaux, Arrières : Defrance, Newejans Denis, Hombourieux, Colette, Ch. Renaux, Avants: Niezette, Poissonnier, Gérard, Dervaux, Terlinck. A.S.R. But: Salembier. Arrières: Lecroart, Robreckx, Denis, V. Farvacque, E. Vanolbecq, Timmermans, Avants: Kroff, Hespel, Crommelinck, Vanlacq, Vanderstraten. Avant le match à partir de 7 heures et 1/2 entraînement obligatoire pour les équipiers premiers de l'Association S. R.

Sporting-Club Tourquennois. — Aujourd'hui à 8 h. 1/4 aura lieu la réunion générale de décembre. Tous les membres sont priés d'y assister. Il ne sera pas envoyé de convocation.

ESCRIME

Roubaix.— Le cercle d'escrime « Le Contre de Quarte » de Roubaix, a tenu, mercredi, son assemblée générale annuelle. Il a été procédé au renouvellement de sa commission. — Ont été élus : président, M. Leriche père ; vice-président, M. H. Lorthiois; secrétaire, M. Leriche fils. Trésorier : M. G. Christaens; adjoint-trésorier: P. Lebrun; Chef de matériel : M. D. Boutteville; commissaires : MM. H. Huvenne, L. Delaplace, J. Guédin.

Il a été décidé qu'une fête serait offerte aux membres honoraires et aux familles des sociétaires le dimanche 31 courant.

— **Dimanche** 10 courant, aura lieu à Lille, à la salle d'armes de M. Hiant, rue de l'Orphéon, une matinée d'escrime qui sera l'une des plus belles réunions de l'année. Cette fête uniquement consacrée au fleuret, réunira tout ce que la région comporte de tireurs émérites.

A côté des grands maîtres professionnels, figureront tous les amateurs les plus en renom. Roubaix y sera dignement représenté par les meilleurs de ses escrimeurs du « Contre de Quarte » et de l' « Union des Sports athlétiques », les deux sociétés si appréciées de la rue Neuve.

COMMUNICATIONS

Nord-Touriste. — Les membres du comité du « Nord Touriste » sont instamment priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à huit heures et demie précises, Hôtel Ferraille, pour propositions diverses importantes.

TIR AUX POULETS

Wattrelos, hameau de la Houzarde, chez Mme veuve Reynart, dimanche 10 décembre 1899, grand tir aux poulets. Il y aura une poule par tireur. Le prix de la mise est de 2 fr. et il y aura 5 fr. de prime. La distance du tir sera de 35 mètres. L'inscription commencera à 2 heures et le tir à 2 h. 1/2 *précises. La commission sera tirée au sort.* Des fusils et des cartouches seront à la disposition des amateurs. Le tireur est responsable des accidents qu'il pourrait occasionner.

60047d

JEU DE BOULE A LA PLATINE

Roubaix. — La société établie au Veau d'Or, rue du Fresnoy, rappelle aux amateurs de boule à la platine que c'est dimanche 10 décembre qu'aura lieu le jeu de 110 fr. de prix en espèces. Cinq mises pour un franc. Le même jour, on boulera des jambons chez M. Etienne Leclercq, boulevard d'Armentières.

60022

COMBATS DE COQS

Roubaix. — On nous prie de dire que c'est à tort que la société de l'Ours avait annoncé sa partie de jeudi contre M. Mathieu Smeets; ce dernier déclare n'y être nullement intéressé.

Roubaix. — Considérablement d'amateurs s'étaient donné rendez-vous jeudi soir, à cinq heures et demie, chez M. Cambier, estaminet de l'Ours, angle des rues Pellart et St-Antoine pour assister à une belle partie de coqs qui se jouait contre Mathieu Smeets et *Florimond du Trichon réunis. Il s'agissait* d'un 2 de 3 pour 50 francs. Des sujets remarquables ont été mis au parc, ce qui a provoqué une animation insolite et des paris élevés des deux côtés. En voici les résultats : la société de l'Ours a gagné les trois paires.

— Beaucoup d'amateurs étaient réunis hier soir, à 6 heures chez M. Delmotte, cabaretier, à la Mackellerie, pour suivre une partie de coqs qui avait lieu contre Delbergue ; on jouait un 2 de 3 pour 25 francs, avec plaires de plaisir à 5 francs. On a vu à ce combat le fameux rouge de Delbergue qui est sorti vainqueur en première paire. Delmotte a gagné les deuxième et troisième paires. Grande animation et paris élevés de part et d'autre.

Tourcoing. — Dimanche 10 décembre, chez Victor Colsaet *rue de Dunkerque*, contre Ernest D'Haze. — Mise au parc à 5 heures.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Roubaix. — Dimanche 10 décembre, 3e grande exposition de pigeons voyageurs, chez M. Henri Dutat, 80, boulevard de la République. Mise 1 fr. 45. De jolis dons seront offerts aux lauréats.

— M. Jean-Baptiste Leplat exposera, dimanche 10 décembre, l'élite de son pigeonnier, chez M. Edmond Verstraete, rue de Leuze, de 8 heures matin à 7 heures soir.

Tourcoing. — M. Adolphe Pollet exposera ses pigeons, dimanche 10 décembre, chez Mme veuve Losfeld, cabaretière, près du pont du canal, au Blanc-Seau.

LE THÉATRE ET LA MUSIQUE

Les compositeurs français à l'étranger. — On télégraphie de Cologne que le compositeur Ch.-M. Wilder a remporté hier un immense succès avec l'exécution de la troisième symphonie, conduite par l'auteur. L'exécution par l'orchestre du Guzenich a été de tous points admirable. Notre compatriote a été l'objet de nombreux rappels et d'une ovation enthousiaste que lui a faite toute la salle.

Les artistes français. — M. Charles Lamoureux, a organisé au théâtre royal Kroll, à Berlin, devant des salles combles, deux superbes concerts donnés par l'orchestre nouvellement formé par M. Lowenstein. Le succès du célèbre capellmeister français a été colossal.

— Mme Jeanne Granier, à peine de retour d'une triomphale tournée en Espagne et en Portugal, est repartie vers la côte d'Azur, pour donner quatre représentations à Marseille et quatre autres à Monte-Carlo.

FIN D'ANNEE

Les personnes qui savent, par expérience, combien il est désagréable de ne pas trouver sous la main, au moment de s'en servir, une provision de

CARTES DE VISITE

font, dès maintenant, leurs commandes à l'***Imprimerie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue.***

Etre servis rapidement et à bon maché, se procurer des cartes élégantes, irréprochables comme carton et impression, voilà les désirs de tous les clients.

En s'adressant immédiatement à l'***Imprimerie du Journal*** qui s'est fait ***UNE SPÉCIALITÉ*** des cartes de visite, ces désirs, très légitimes, seront *satisfaits.*

On peut également confier les commandes aux porteurs du journal.

Voir les prix au tableau.

SAVON AU MUSC DU LÉKÉLÉ, N° 29.
Pâte onctueuse, parfum puissant.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes.

Les grèves.— La journée de jeudi a vu se terminer une grève et une autre commencer.

Dans l'établissement d'apprêt de MM. Hannart frères, rue de l'Espérance, les cinquante-deux petits apprêteurs qui avaient quitté le travail, mercredi matin, l'ont repris jeudi matin, aux mêmes conditions qu'avant la grève.

Dans le tissage de MM. les fils d'Alfred Motte, rue Molière, dit « tissage des quatre métiers, » 43 tisserands, sur les 222 que compte l'établissement, ont quitté l'atelier, à dix heures, se plaignant de la trop grande difficulté de façon d'un article. Quelques instants après, ils envoyaient une délégation auprès du directeur de l'usine.

Ce dernier leur promit de répartir le travail difficile entre tous les tisserands, ce qui parut satisfaire les délégués, car ils promirent que le travail serait repris à une heure. Il n'en a pas été ainsi, car à cette heure-là, la délégation s'est présentée de nouveau dans les bureaux et a demandé une augmentation de salaire, ce qui n'a pas été accordé.

Deux grévistes de la filature de M. Amédée Prouvost, rue de Beaumont, ont repris leur livret et ont déclaré qu'ils allaient chercher du travail au Cateau.

Rien de nouveau dans les deux autres établissements en grève, le peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, et la filature de M. Charles Pollet, rue de la Redoute. Toutefois, dans ce dernier établissement, on croit que la grève se terminera aujourd'hui vendredi. La journée a été très calme.

Réunion de la Chambre de commerce de Roubaix. — La Chambre de commerce de Roubaix se réunira dans la salle ordinaire de ses séances, le samedi 9 décembre courant, à 4 heures, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant : Création d'un Conditionnement public, par la Chambre de commerce; Achat d'un emplacement ; Communications téléphoniques avec Paris et Dunkerque ; Service téléphonique local ; Questions diverses.

Union Sociale et Patriotique. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Les électeurs de Roubaix qui ont reçu depuis peu un bulletin d'adhésion à l'Union Sociale et Patriotique et qui désirent faire partie de cette association, sont priés de retourner ce bulletin, revêtu de leur signature, au siège du comité, *28, rue Pauvrée, Café Pandore.* »

Les « Prévoyants du commerce et de l'industrie Roubaisiens ». — Dimanche prochain, 10 décembre, aura lieu, à onze heures un quart précises du matin, dans l'une des salles de l'Hippodrome, l'assemblée générale semestrielle de la caisse de retraites les « Prévoyants de l'Industrie et du commerce roubaisiens. » L'ordre du jour de cette réunion comporte la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale ; le

(Voir la suite à la 3e page)